

# TELETRAVAIL EN CONFINEMENT



QUELQUES CHIFFRES DE LA CONSULTATION NATIONALE ORGANISÉE PAR LE RÉSEAU ANACT-ARACT

## En Bretagne, 1075 personnes ont répondu au questionnaire\* en ligne

Avant la période de confinement

# 44%

des répondant.e.s avaient une expérience du télétravail

- soit de manière régulière,
- soit de manière occasionnelle.



# 88%

Après la période de confinement

des répondant.e.s souhaitent pouvoir télétravailler

- soit d'une manière régulière,
- soit de manière occasionnelle.

### LE TELETRAVAIL, ÇA S'ORGANISE !

POUR **75%** des répondant.es, les activités de travail ont été adaptées ou redéfinies.



L'adaptation des missions à la situation exceptionnelle est un bon levier pour préserver l'efficacité et la qualité de vie au travail.




Cette adaptation est-elle mise en œuvre et opérationnelle dans la durée ?

### LE TELETRAVAIL, ÇA S'ANIME !

**80%** des répondant.e.s ont le sentiment d'être plutôt bien soutenu par leur responsable hiérarchique direct et leurs collègues.



Le management individuel et collectif a été adapté pour limiter l'isolement dans son travail, facteur important de risque psychosocial.

Près de la moitié des  répondant.e.s (48%) estime être plus fatiguée qu'à l'accoutumée et plus particulièrement les managers en situation de télétravail (53%).

[www.bretagne.aract.fr](http://www.bretagne.aract.fr)

En savoir plus - nous contacter : [contact-aract-bretagne@anact.fr](mailto:contact-aract-bretagne@anact.fr)



BRETAGNE  
AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

\*Cette consultation n'est pas un sondage. Elle a ouvert un espace d'expression pour identifier des tendances utiles à l'amélioration des pratiques de télétravail. Le questionnaire était accessible sur les sites internet de l'Anact et de l'Aract Bretagne entre le 8 avril et le 11 mai 2020.